



EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ATTACHÉ D'ADMINISTRATION PRINCIPAL DE L'ÉTAT RELEVANT DU MAA - SESSION 2022

[SG/SRH/SDDPRS/2021-911](#) du 30/11/2021

Le nombre des places offertes est fixé à : 20

Pré-inscriptions : **du 3 décembre 2021 au 4 janvier 2022**

Par internet : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>

En cas de non-utilisation d'internet, les demandes de dossiers d'inscription seront adressées à :
MAA, secrétariat général, service des ressources humaines, SDDPRS, bureau des concours et des examens professionnels, 78, rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP.

Date limite dépôt dossier d'inscription : **19 janvier 2022**

Date limite de dépôt dossier RAEP : **19 janvier 2022**

L'épreuve aura lieu à Paris à partir du **22 mars 2022**



Textes de référence :

Décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État et notamment ses articles 19 à 21 ;

Décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État, notamment son article 12 ;

Décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État ;

Décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'État ainsi qu'à la composition et au fonctionnement des jurys ;

Arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État ;

Arrêté du 17 novembre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministère chargé de l'agriculture.

Pour tous renseignements, contacter : Nathalie SUCHAIL : nathalie.suchail@agriculture.gouv.fr



Enseignement
Agricole

B413 - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP - @

foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr - 01 49 55 81 42



www.foenseignementagricole.fr



www.facebook.com/foenseignementagricole/



twitter.com/FOENSAGRI